CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53289** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1995

Raison sociale : SERRURERIE METALLERIE DE LA LOIRE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2005
Capital : 75 000

ZAC MONTRAMBERT PIGEOT
ZAC DE MONTRAMBERT
42150 LA RICAMARIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 95 B 276
Siret : 400 903 795 00021
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 16 -01638
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 000000111428056

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 000000111428056
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 77 47 53 07 **Fax :**
Portable : 07 66 07 55 45
Responsabilité légale :
STIRANTA (883 722 910) / BEAUCHENE SEBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://serrurerie-sml.fr
E-mail : sml42@serrurerie-sml.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 880 956 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	18	15/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.